

niort agglo Magazine

Infos de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Économie

**L'actu des zones
d'activités du territoire**

Investissements

**Niort Agglo
soutient les communes
dans leurs projets**

Rénovation énergétique

**Faites-vous
accompagner
par l'Agglo**



Environnement

**De nouvelles stations
d'épuration en construction**



© Darri

Mobilité

Pages 4 à 7

Infrastructures

Pages 8 à 11



PROJET GARE
NIORT-ATLANTIQUE

À l'heure des
nouvelles
mobilités

**Le bus
est gratuit**
depuis 5 ans !

Économie

Pages
18 à 21

L'office de commerce
intercommunal
**dynamise le
commerce de
proximité**

© DR



Page 12

Gestion des déchets

**Une déchèterie nouvelle
génération à Niort,
quartier de Souché**



© Darri

**L'Atelier
Excellence
Échiré est ouvert**

© Darri



Pages 26

Sport et loisirs

© Darri



**À Mauzé-sur-le-Mignon,
la piscine est chauffée au biogaz**



© Darrif

Jérôme BALOGE

Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Suivez l'actualité de votre agglomération en recevant par courriel la **Lettre d'info hebdo de Niort Agglo**.

Pour vous abonner, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet

niortagglo.fr



Directeur de la publication : Jérôme Baloge
 • Directeur de la communication : Vincent Rouvreau
 • Responsable éditoriale : Isabelle Toesca
 • Équipe rédactionnelle : Jean-Philippe Béquet, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé
 • Conception : thefrogjump.fr
 • Impression : Imprimerie Raynaud SAS • N°ISSN : en cours d'attribution • 35 000 exemplaires.

Magazine disponible dans les mairies des 40 communes de l'agglomération ainsi qu'au siège social et sur Internet • Service de communication communautaire • 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex • Tél. : 05 17 38 79 31 • Magazine à télécharger sur le site de l'agglomération : www.niortagglo.fr

Pour contacter la rédaction : redaction@agglo-niort.fr



AIFFRES / AMURÉ / ARÇAIS / BEAUVOIR-SUR-NIORT / BESSINES / BRÛLAIN / CHAURAY / COULON / ÉCHIRÉ / EPANNES / FORS / FRONTENAY-ROHAN-ROHAN / GERMOND-ROUVRE / GRANZAY-GRIPT / JUSCORPS / LA ROCHÉNARD / LA-FOYE-MONJAULT / LE BOURDET / LE VANNEAU-IRLEAU / MAGNÉ / MARIGNY / MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON / NIORT / PRAHECQ / PRIN-DEYRANÇON / PLAINE D'ARGENSON / SAINT-GELAIS / SAINT-GEORGES-DE-REX / SAINT-HILAIRE-LA-PALUD / SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUÉ / SAINT-MAXIRE / SAINT-RÉMY / SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS / SAINT-SYMPHORIEN / SANSAIS-LA GARETTE / SCIECQ / VAL-DE-MIGNON / VALLANS / VILLIERS-EN-PLAINE / VOUILLÉ

Un territoire uni face au défi de l'énergie

La flambée des prix de l'énergie impacte fortement les finances de chaque collectivité. Elle n'en épargne aucune, ni les communes, ni l'Agglomération, qui ne disposent, pour la plupart, d'aucun « bouclier tarifaire ».

Pour nos quarante communes, il s'agit là d'un immense défi à relever. Si nous voulons être à la hauteur, les communes du territoire doivent avancer de façon unie et en confiance avec Niort Agglo.

À travers le programme d'appui communautaire (programme PACT), Niort Agglo dispose de moyens d'action et accompagne les communes dans leurs projets de réduction des dépenses énergétiques : travaux d'isolation sur le bâti, installation de pompes à chaleur basse consommation, remplacement de luminaires, etc.

L'action de l'Agglo passe aussi par le développement des productions d'énergies renouvelables, sur notre territoire, dans le cadre du plan climat air énergie territorial (PCAET). Ainsi, elle s'est engagée pour l'installation sur d'anciennes décharges de centrales photovoltaïques à Prin-Deyrançon et sur le site du Vallon d'Arty. Ces centrales devraient, à terme, avoir une production respective de 4 683MWh/an et de 3 700MWh/an.

Toujours en matière de développement durable, l'Agglo a été particulièrement active, au cours de l'année écoulée, avec notamment le déploiement de 16 nouveaux points de co-voiturage.

2023 doit nous permettre d'aller plus loin et d'amplifier cette dynamique, notamment dans le domaine des mobilités, avec la mise en circulation des premiers bus roulant au bio GNV de Tanlib et la construction d'un nouveau pôle de transport décarboné.

Pour faire face au défi énergétique et accompagner la transition écologique du territoire, il est nécessaire de renforcer le lien existant entre l'Agglo et les communes. C'est tout le sens de la nouvelle phase de mutualisation, mise en œuvre pour permettre aux communes de bénéficier d'une ingénierie renforcée de l'Agglo pour leurs projets. Les enjeux sont essentiels et c'est ensemble que nous pourrons les relever.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023,

Jérôme BALOGE

Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais



Chiffres issus de l'enquête confiée à Epsilon marketing pour le compte de Transdev en 2020 et 2021.

70% des usagers

du bus Tanlib l'utilisent régulièrement.



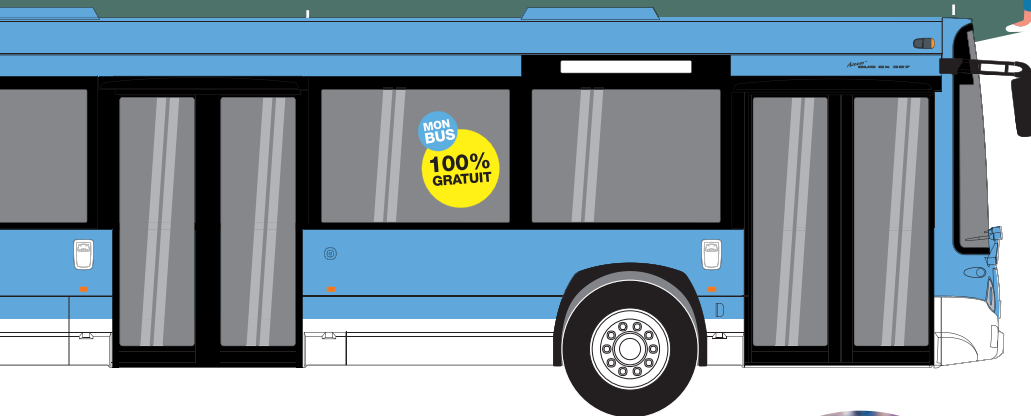
42%

ont adopté le bus depuis la mise en place de la gratuité

+ 110% de voyages réalisés entre 2016 (avant la gratuité) et 2019 (avant la période Covid)

30%

ont changé leurs pratiques de déplacements depuis la gratuité



tanlib
à votre service



46% des usagers consultent le site ou l'appli Tanlib toutes les semaines.

C'est vous qui le dites !

Céline



Usagère de bus enthousiaste

Salariée à Niort et habitante de Frontenay-Rohan-Rohan, Céline prend le bus depuis sept ans par la ligne 20 et ne tarit pas d'éloges sur ce mode de transport. Grâce à la gratuité, elle apprécie doublement son trajet quotidien pour se rendre à son travail. « C'est un mode de transport adapté, qui évite le stress de la conduite et la fatigue. Je le conseille à tous ! »

Titouan

du vent dans les mollets !



Habitant la commune de Prahecq, Titouan a opté pour le vélo électrique Tanlib pour ses trajets reliant son domicile à son travail. Déjà utilisateur de trottinette électrique, le jeune homme de 19 ans trouve cette solution totalement adaptée à son budget et à son désir de liberté en deux-roues pour un trajet à l'empreinte carbone légère comme le vent...

Vous possédez un smartphone, n'hésitez pas à télécharger l'application Tanlib. Très pratique, vous aurez des informations en temps réel sur le trafic et l'arrivée précise de votre bus. Idéale aussi pour calculer un itinéraire, consulter les horaires et recevoir des informations de dernière minute. Vous pouvez bien sûr aussi contacter l'agence Tanlib place de la Brèche au 05 49 09 09 00, ouverte en semaine de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 h.

■ Toutes les infos sur tanlib.com





Le bus est gratuit depuis 5 ans !

En septembre 2017, Niort Agglo a été la première agglomération dans sa catégorie à rendre le transport en accès libre sur son territoire. Depuis, d'autres collectivités ont franchi le pas ou ont lancé des expérimentations du même ordre.

La gratuité des transports a été mise en place, bien avant que le pouvoir d'achat ne devienne un sujet majeur de société en France. Ce projet porté par l'Agglomération permet depuis cinq ans à ses habitants de faire des économies pour se déplacer tout en adoptant une démarche écologique. Cette offre quasi inédite à l'époque a fait du chemin !

Aujourd'hui, 40 % des habitants des 40 communes de Niort Agglo utilisent le bus du réseau Tanlib et la tendance est à la hausse. Le nombre de voyages a augmenté de 24 % depuis l'année dernière. La mise en place de la gratuité des transports a incité la moitié des habitants à réfléchir à leurs modes de déplacements et 30 % à modifier leurs pratiques.

Une ligne express entre Chauray et Niort



Une nouvelle ligne Tanlib express est en service depuis le 1^{er} septembre 2023 pour desservir toute l'année, en semaine, aux heures de pointe, la zone d'emploi Nord entre la gare SNCF > la Brèche > la MAAF > Chauray Trévins et Chauray Parpin.

Deux arrêts supplémentaires sur le circuit des navettes de centre-ville sont également créés : Bessac et Barbusse.

Le bus : une réponse adaptée à vos besoins

Le réseau Tanlib comporte 10 lignes urbaines, 2 circuits de navettes en hyper-centre entre la Brèche, la colline Saint-André et Port Boinot, sept lignes périurbaines, six lignes régionales et 187 circuits scolaires. Bientôt, Niort Agglo lancera une nouvelle délégation de service pu-

blic pour 2024-2029. L'offre sera amenée à évoluer pour s'adapter aux besoins des habitants dont le nombre ne cesse d'augmenter. Le territoire gagne des habitants et de nouveaux salariés chaque année. D'ici 2030, Niort accueillera également 6 000 étudiants.

Le choix de l'électrique

Deux nouveaux bus électriques de gabarit réduit fabriqués sur le site de Rorthais dans les Deux-Sèvres ont rejoint la flotte Tanlib en septembre. Ils desservent principalement les secteurs de Niort aux rues plus étroites. Les 4 navettes qui desservent le centre-ville de Niort

sont électriques. Savez-vous que celles-ci ont déjà parcouru plus de 85 000 km ?

L'agglomération adopte de nouvelles solutions de transports pour réduire non seulement la pollution atmosphérique, mais aussi les coûts d'énergie et les temps de parcours.

■ Pour décarboner sa flotte, Niort Agglo a bénéficié du soutien financier de l'État et l'Europe.



© Darri



© Isabelle Toesca



UN BUS BIO GNV, C'EST MOINS 80 % D'ÉMISSIONS DE CO₂ ET 95 % D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES EN MOINS

Les bus roulent au vert !

La décarbonation des transports est en marche avec la construction d'une station bio GNV à Saint-Liguaire, sur l'actuel site du dépôt de bus Tanlib. Elle sera opérationnelle en 2023 et permettra l'arrivée de 10 premiers bus qui rouleront au gaz naturel.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Niort Agglo teste depuis 2017 de nouveaux véhicules (hybrides, électriques, bio gaz) plus économes en énergie, plus silencieux et plus propres pour l'environnement.

En janvier dernier, pendant quatre semaines, Tanlib a testé sur son réseau de manière concluante un

bus bio GNV standard de 80 places, l'objectif étant de remplacer progressivement les 45 bus diesel qui roulent actuellement.

À raison d'un renouvellement de cinq bus par an, 90 % de la flotte fonctionnera au bio gaz, via des

certificats d'origine garantie, d'ici 2032, les 10 % restants seront des véhicules électriques.

Un bus bio GNV coûte certes plus cher à l'achat (320 000 euros le bus, 15 % de plus qu'un bus diesel), mais il est ensuite plus économe en énergie, qualité précieuse à l'heure où les prix flambent. Cette énergie a un impact positif sur la réduction de gaz à effet de serre et sur la qualité de l'air : moins 80 % d'émissions de gaz carbonique et moins 95 % d'émissions de particules fines.

Niort Agglo prépare l'avenir !

Covoiturage, parkings-relais, navettes, déplacements doux, Niort Agglo joue la carte de toutes les mobilités pour accompagner le changement. Elle travaille à faire évoluer son offre en lien avec sa politique de développement durable.

Un nouveau projet de mobilité sera lancé pour la période 2024-2029 dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public. L'objectif sera d'améliorer les dessertes en bus interurbaines et l'offre de transports des 40 communes vers le cœur de l'agglomération qui concentre une grande part des services, des emplois et de l'offre éducative. D'autres pistes seront étudiées comme l'évolution des transports scolaires pour alléger les temps de parcours des élèves ou encore pour répondre aux attentes des étudiants qui souhaiteraient des dessertes mieux adaptées à leurs besoins. L'expérimentation de nouveaux modes de déplacement comme les vélos-cargos et les trottinettes tout juste amorcée devrait se poursuivre.

Voyageons à plusieurs !

À court terme, l'agglomération souhaite développer le covoiturage en créant un point de rendez-vous par commune. Il en existe déjà 9 dans le secteur Nord de l'Agglomération



© Shutterstock

Cette solution économiquement intéressante permet de rejoindre aussi facilement l'un

des parkings-relais aménagés en périphérie de Niort. Tous sont situés à proximité d'une ligne de bus. À ce jour, il en existe trois dont deux à Niort : Espace Ouest avenue de Nantes et arrêt Darwin à l'Acclameur et un à Aiffres, arrêt Cassin. Deux à l'étude seront aménagés en 2023 et deux autres sont en projet.



L'Agglo aux 1 100 vélos

Les vélos électriques ont le vent en poupe à Niort depuis que Niort Agglo a lancé la location longue durée de vélos en octobre 2017 et les vélos en libre-service en janvier 2020. Actuellement 1 100 vélos Tanlib sont en circulation.

C'est indéniablement un immense succès ! Niort Agglo a mis en service 1 000 vélos à assistance électrique en location longue durée, en proposant aux personnes intéressées un essai gratuit de trois mois. Depuis leur lancement, 2 094 personnes les ont testés et plus de 1 406 924 km ont été parcourus sur le territoire de

l'Agglo, ce qui représente 35 fois le tour du monde, quand même ! En 2023, 200 nouveaux vélos viendront agrandir la flotte pour répondre à la demande grandissante des habitants. De nombreuses personnes sont impatientes de se lancer également ! Bon à savoir : certaines communes mettent à disposition un vélo

Tanlib à assistance électrique sur de courtes durées ce qui vous permet de tester le service avant le passage à l'essai gratuit longue durée. Rendez-vous auprès de votre mairie.

■ + d'infos sur tanlib.com ou directement à l'agence Tanlib place de la Brèche.



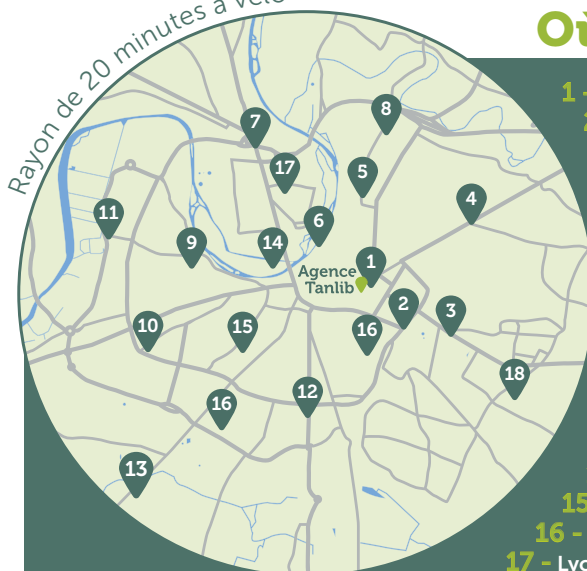
Envie de tester ?

Il suffit de vous inscrire sur tanlib.ecovelo.mobi ou de vous connecter sur l'appli VéloTanlib pour créer votre compte utilisateur. Et à vous la liberté de vous déplacer quand vous voulez !

Une centaine de vélos en libre-service

Tanlib a mis en place 15 stations à Niort avec une centaine de vélos électriques à disposition de tous. Ce service propose une tarification à la minute (0,03 € la minute en utilisation occasionnelle) et offre 20 minutes gratuites à chaque trajet pour les formules abonnement, à la semaine (4 €), au mois (10 €) à l'année (40 €). Des tarifs adaptés sont prévus pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Rayon de 20 minutes à vélo



■ Plan détaillé sur tanlib.com

Où les trouver ?

- 1 - Brèche
- 2 - Gare
- 3 - Puyrajoux
- 4 - Bellune
- 5 - Denfert Rochereau
- 6 - Moulin du Milieu
- 7 - Villon
- 8 - Coubertin
- 9 - Gavacherie
- 10 - Pôle Atlantique
- 11 - Pôle Universitaire
- 12 - Saint-Florent
- 13 - Pied de Fond
- 14 - Port Boinot
- 15 - Léo Lagrange
- 16 - Hôpital
- 17 - Lycée Jean Macé
- 18 - Paul Guérin



Abritez vos vélos !

Niort Agglo a déployé 41 abris-vélos sécurisés dont 34 hors Niort. Leur utilisation est gratuite.

Au moins un arrêt de car par commune dotée d'une ligne régulière a été équipé, ainsi que les six haltes

ferroviaires. Ils sont signalés sur le plan du réseau Tanlib.

■ Pour la mise en place de l'offre vélos, Niort Agglo a bénéficié du soutien de l'Ademe, de l'Etat et du programme Alveole.

À l'heure des nouvelles mobilités

Moderniser, réorganiser et faciliter l'accès au secteur très fréquenté de la gare de Niort est devenu une nécessité. Le projet Gare Niort Atlantique, voulu par Niort Agglo et la Ville de Niort, a pour ambition de faire cohabiter toutes les mobilités : marche, vélo, bus, voiture, train. Il va aussi permettre de rééquilibrer les flux de circulation entre l'entrée Ouest (devant le hall) et l'entrée Est (côté rue de l'Industrie). Le chantier d'aménagement des espaces publics aux abords de la gare a débuté en octobre dernier. À l'issue des travaux, les lieux auront été entièrement recomposés.

Parvis Ouest

Une place conçue comme un lieu d'attente et de promenade, agrémenté de bancs et de tables pour lire ou travailler.



Pôle d'échange multimodal

Six quais et des abris voyageurs pour les usagers des cars régionaux et des cars SNCF.



Nouvelle offre de stationnement

395 places réparties dans des parkings courte et longue durée gérés par Effia

14 places pour les motos

Et aussi...

18 dépose-minute

90 arceaux vélos

2 abris vélos sécurisés (100 places)

1 station de 20 vélos à assistance électrique en libre-service.

Circulation apaisée

1 km de nouveaux aménagements qui gommeront le caractère routier des voies ceinturant la gare. Prolongée jusqu'à la route d'Aiffres, la rue de l'Industrie fera la liaison avec l'avenue de Limoges et desservira le parvis Est.

Parvis Est

Un deuxième vrai accès à la gare qui débouchera sur le passage souterrain menant aux quais.



© L'Oeil mobile images pour Phytolab

4 raisons de transformer les abords de la gare

- **Faciliter l'accès** à la gare et aux nouveaux modes de déplacement.
- **Renforcer** la présence de la nature en ville.
- **Ouvrir le secteur** vers le quartier de Goise pour favoriser le développement de nouvelles activités et la construction de nouveaux logements.
- **Donner une image attractive** de l'Agglomération dès l'arrivée en gare de Niort.



Le projet en 3 étapes

- **Novembre 2020 : le programme est approuvé.** Après plusieurs années d'études, le programme d'aménagement du projet Gare Niort Atlantique est approuvé le 16 novembre 2020 par le Conseil d'agglomération du Niortais. Les opérations seront menées de concert par Niort Agglo (désignée maître d'ouvrage) et par la Ville de Niort.
- **Mai 2021 : l'équipe de maîtrise d'oeuvre est sélectionnée.** À l'issue d'un appel d'offres, la maîtrise d'oeuvre est confiée à une équipe pluridisciplinaire composée de l'agence de paysage et d'environnement Phytolab, de l'agence d'architecture et d'urbanisme Forma 6 (Nantes), de l'entreprise d'ingénierie Artelia et du Studio Vicarini, concepteur lumière (Paris).
- **Novembre 2021 : une large concertation est organisée.** La réunion publique du 8 novembre 2021 marque le début de la concertation qui s'achève le 21 janvier 2022. Jusqu'à la fin des études, les contributions de la population permettent de faire évoluer le projet.



Suivez l'évolution des travaux et leur impact sur la circulation et le stationnement en vous connectant sur www.niortagglo.fr



© L'oeil mobile images pour Phytolab

Un nouvel îlot de fraîcheur en ville

Renforcer la présence végétale tout en préservant la biodiversité et la ressource en eau est l'un des enjeux du grand projet Gare Niort Atlantique : des arbres pour améliorer la qualité de l'air et faire baisser la température, des sols désimperméabilisés pour laisser la pluie s'infiltrer et limiter le ruissellement, des revêtements de couleur claire pour lutter contre les îlots de chaleur.



Le chantier en 3 dates

- **Fin 2023** : le parking courte-durée, côté Ouest, sera terminé. À l'Est, la rue de l'Industrie ne sera plus une impasse et débouchera sur la route d'Aiffres.
- **Fin 2024** : à l'Est, le parvis et les parkings longue-durée seront créés. À l'Ouest, le pôle d'échange multimodal sera construit, le giratoire rue Mazagran/boulevard Cassin sera réalisé.
- **Mi-2025** : le parvis Ouest sera aménagé.



Coût des opérations

12 M€, financés à 80 % par l'Europe, l'État et le Conseil régional. Les 20 % restants seront pris en charge par la Ville et par Niort Agglo.

Mur végétalisé

Le mur de soutènement du parvis Est sera végétalisé et un mur en gradins engazonnés sera créé.

Rue de l'Industrie, des zones de refuge pour l'hérisson et le lézard des murailles, espèce protégée, seront aménagées.



191 nouveaux arbres plantés

9 liquidambars transplantés de la rue Mazagran à la rue de l'Industrie

4 300 m² de massifs créés

2 200 m² de pavés à joints gazon

250 m² de surfaces engazonnées créées, dont 110 m² plantées de bulbes

lisé sur 45 m²
gation du
négées.

Récupération des eaux de pluie

Deux cuves enterrées de 50 m³ chacune permettront de récupérer les eaux de toiture du pôle d'échange multimodal pour l'arrosage par goutte-à-goutte des espaces végétalisés.

Brumisateurs

Sur le parvis Ouest, 5 mâts de brumisation offriront un espace de rafraîchissement.





À Niort, la déchèterie de Souché a rouvert ses portes

Après un an de travaux, la déchèterie de Souché à Niort est à nouveau opérationnelle depuis le 1^{er} décembre. Une attention particulière a été portée à son intégration paysagère et environnementale dans le tissu urbain du quartier.

Les anciens bâtiments et l'incinérateur édifiés dans les années 80 ont été déconstruits pour faire place à un équipement moderne qui répond aux exigences nouvelles de la gestion des déchets qui incluent le tri et le réemploi.

Construite en milieu urbain, sur une emprise de seulement 7 300 m², la nouvelle déchèterie de Souché a dû répondre à des contraintes d'accès au sein du quartier, de circulation à l'intérieur même de l'enceinte et à des critères environnementaux car l'équipement se situe sur une zone de captage des eaux. Les bâtiments sont habillés de bardage bois, les toits sont végétalisés et des végétaux et essences mellifères et florifères en bordure accueillent insectes et oiseaux. Les différents déchets sont stockés en bennes sur onze quais.

Six colonnes enterrées collectent le verre et les emballages, le tout disposé dans un sens de circulation de type « marche en avant ».

La déchèterie est équipée d'un outil de compactage du contenu des bennes qui permet d'optimiser leur remplissage et donc de limiter les rotations de camions.

Une voie d'accès spécifique a été créée afin de ne pas encombrer le trafic sur la rue Vaumorin en cas d'attente. Un bâtiment, qui sert aussi le local pour les agents de déchèterie, est dédié au tri.



Horaires d'hiver

Vos déchèteries ont adopté leurs horaires d'hiver depuis le 30 octobre.

Retrouvez les jours et heures d'ouverture de votre équipement en ligne sur : niortagglo.fr > habiter-étudier > je trie mes déchets > jeter ses déchets > déchèteries.

Cette zone de réemploi est exploitée par Bazar, etc. qui recycle tout ce qui peut avoir une seconde vie.

■ **Ouverte aux particuliers uniquement, du mardi au samedi, de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50. Fermée lundi et dimanche.**

Économie sociale et solidaire

Les Coursiers Niortais

Toujours à l'heure, quelle que soit l'heure !

Destinés aux professionnels comme aux particuliers, les Coursiers Niortais assurent à vélo le transport de colis pouvant aller jusqu'à 250 kilos ou livrent les plats concoctés par des chefs niortais, directement chez vous, de 9 h à 22 h, du lundi au samedi. Une démarche écoresponsable soutenue par Niort Agglo.

■ Toutes les infos sur www.coursiers-niortais.fr



© Darré

Ressourcerie, et de deux boutiques !

La ressourcerie Bazar, etc., soutenue par Niort Agglo, a ouvert un deuxième point de vente avec toujours comme objectif la mise en valeur et en pratique des bénéfices du réemploi et de l'économie circulaire.

Afin d'étendre son activité, la ressourcerie Bazar, etc. a ouvert un nouveau point de vente au 155, avenue de Nantes. Alternative aux circuits traditionnels de consommation, la ressourcerie collecte des objets dont les propriétaires souhaitent se défaire, les remet en état puis les revend. Elle répond à l'objectif de réduction des déchets (150 tonnes évitées depuis 2018) et propose aux consommateurs un achat responsable et solidaire tout en créant du lien social dans les quartiers. Nettoyés, réparés lorsque cela est nécessaire, valorisés, les objets sont remis en vente dans les deux magasins.



Le saviez-vous ?

Niort Agglo offre une seconde chance à vos objets en partenariat avec le Bazar, etc.

Dans le cadre d'une prestation de services pour Niort Agglo, l'association récupère les produits dont on souhaite se défaire, sous forme d'apports volontaires ou lors de permanences dans les

déchèteries du Vallon d'Arty, de Souché à Niort et d'Échiré. Des caissons y sont installés pour récupérer les objets susceptibles d'être utilisés dans une démarche de réemploi.

- **Les boutiques Bazar, etc. : 155, avenue de Nantes et 111, rue de Goise**
Ouvert du mercredi au samedi, de 10 h à 18 h.
- **Plus d'informations sur le site**
www.bazarsolidaire.fr

Économie sociale et solidaire

Le Cabas Solidaire, une épicerie pour consom'acteurs !

Le Cabas Solidaire est une épicerie de quartier ouverte à Niort où le principe de solidarité entre les clients permet de financer des réductions selon les revenus de chacun. Porté par l'association Soliniort, l'endroit est aussi un lieu de vie ouvert à tout le monde.



Le Cabas Solidaire a ouvert ses portes en septembre 2020 en proposant un concept innovant : rendre accessible une offre alimentaire durable et de qualité. Depuis deux ans donc, la structure a proposé à ses clients des produits fournis par une trentaine de producteurs locaux et a étoffé sa gamme en circuits courts. Le principe est simple : les consommateurs solidaires paient

le prix habituel des produits, ni plus ni moins chers que dans les supermarchés. Les bénéfices dégagés par l'association seront redistribués aux personnes démunies sous forme de réductions allant de 40 à 60 % de leurs paniers et sur prescription d'un service social ou d'une association caritative. Mais plus qu'un lieu de distribution alimentaire, il est aussi un lieu d'accueil et d'échanges.

Aujourd'hui, le Cabas Solidaire est un vrai projet de territoire et reste géré de manière participative. Une initiative soutenue par Niort Agglo. N'hésitez plus, devenez vous aussi un consom'acteur !

- **Le Cabas Solidaire,**
52 rue Sainte-Catherine à Niort
Toutes les infos sur
www.soliniort.com

© Darri



Niort Agglo soutient l'investissement des communes

Le Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) entame sa 3^e génération pour la période 2022/2024. Il s'inscrit dans la volonté de Niort Agglo d'accompagner les communes dans leurs projets exclusivement sous maîtrise d'ouvrage communale et en cohérence avec les priorités définies par le Projet de territoire communautaire. Niort Agglo soutient les cœurs de ville et cœurs de bourgs comme les aménagements urbains, les travaux d'économies d'énergie, la requalification d'îlots immobiliers vacants, le commerce, l'habitat ou les services à la population.

Quelques réalisations qui illustrent bien cette dynamique :

Un nouvel espace petite enfance à Aiffres

La commune d'Aiffres avait engagé, depuis plusieurs années, un chantier de réflexion sur l'amélioration de l'accueil de l'enfant et des services aux parents. L'idée était de renforcer et adapter les services à l'évolution des besoins des familles tout en facilitant l'information et leur accompagnement. Ainsi, une réflexion sur la construction d'un nouvel espace petite enfance, regroupant le guichet unique et le multi-accueil a donc été lancée. Le nouvel équipement a été inauguré en septembre dernier. L'accompagnement de Niort Agglo a été de 276 634 € au titre du PACT.

Des économies d'énergie au groupe scolaire de Bessines

La commune souhaitait engager des travaux sur le groupe scolaire afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. D'une part, en installant un chauffage à basse consommation par pompe à chaleur à la cantine en remplacement de cinq radiateurs portatifs énergivores et d'autre part en créant un plateau scolaire et un préau pour abriter les enfants en cas de pluie ou de fortes chaleurs. Pour ces travaux, la municipalité avait sollicité un montant de 24 379 € au titre du PACT 3.

Du nouveau matériel pour la restauration scolaire à Plaine d'Argenson

La commune souhaitait acquérir du matériel pour la préparation et la conservation des repas (balance, conteneur isotherme, batteur-mélangeur, armoire positive...) qui permet de préparer sur place sur place des repas à partir de produits frais et/ou locaux et/ou bio pour un montant de 2 566 € au titre du PACT 3.

Un désherbage plus écologique à Magné

La commune, dans la continuité des méthodes alternatives au désherbage chimique, a souhaité acquérir du matériel de désherbage mécanique à batterie. Un projet visant à améliorer la qualité de l'entretien des espaces verts de la commune mais aussi les conditions de travail des agents municipaux. Le montant sollicité sur le projet a été de 13 630 €.

Des bâtiments moins énergivores à Frontenay-Rohan-Rohan

La municipalité avait souhaité engager des travaux de rénovation dans la maison des associations afin de réduire les consommations énergétiques de ce bâtiment. Le montant sollicité pour ce projet est de 90 358 € au titre du PACT 2.



Saint-Maxire © Darri

Aiffres © Darri

Niort Agglo participe à l'animation culturelle du territoire



Remplacement des deux ponts de Saint-Maxire

Le projet de remplacement de deux ouvrages d'art datant de la fin du 19^e siècle a été mené à terme. Les deux ponts dits de la prairie marquaient des signes de faiblesse structurelle. Des travaux ont été entrepris pour les mettre aux normes tout en améliorant la circulation et en garantissant la sécurité entre les véhicules motorisés et les piétons. Ils ont été inaugurés en octobre dernier. La dotation PACT pour ce projet était de 52 064 €.

Quelques exemples d'opérations en cours ou à venir dans le cadre du PACT 3 :

St Hilaire la Palud : construction d'un terrain multisports et d'un court de tennis couvert avec couverture photovoltaïque (montant total : 187 279 € - participation de Niort Agglo : 56 183,50 €).

St Symphorien : remplacement des luminaires dans la salle de sport (montant total : 38 634 € - participation de Niort Agglo : 10 000 €).

Amuré : installation d'un éclairage public solaires autonomes (montant total : 15 467,50 € - participation de Niort Agglo : 5 975 €).

Plaine d'Argenson : programme de rénovation énergétique sur les logements communaux. Phase 1 (montant total : 28 198 € - participation de Niort Agglo : 8 459 €). Phase 2 (montant total : 36 751 € - participation de Niort Agglo : 11 025 €).

Arçais : réfection de la toiture de l'église (montant total : 92 003 € - participation de Niort Agglo : 18 400 €).



En organisant la 5^e saison, et en soutenant des festivals importants, comme le Niort Jazz Festival, Niort Agglo diffuse la culture dans les territoires.

Une 5^e Saison, de plus en plus attendue

Avec *La 5^e Saison*, Niort Agglo propose chaque année une animation culturelle, accessible à tous, dans les communes. Depuis son lancement en 2019, 32 communes sur les 45 que compte l'Agglomération ont accueilli des spectacles, résidences d'artistes, lectures, expositions ou ateliers, dans le cadre du festival *La 5^e Saison*, et participé à leur organisation. En quatre ans, ce rendez-vous bien installé est

désormais attendu en mai et juin, par des milliers de spectateurs. En 2022, la trentaine de spectacles proposée dans 24 communes du territoire a attiré 13 600 spectateurs ; ils étaient 11 000 en 2021 et 7 600 en 2019, pour la première édition (en 2020, en raison de la crise sanitaire, *La 5^e Saison* avait pris une forme plus confidentielle, à destination principalement des scolaires).

Les élèves initiés au Jazz à Prahecq

Dans le cadre du Festival de Jazz, soutenu par Niort Agglo, qui s'est tenu du 29 juin au 1^{er} juillet, des interventions pédagogiques ont été organisées à Prahecq, pour initier les enfants à ce genre musical. Quatre musiciens niortais sont venus à la rencontre des élèves des classes de CE1 de l'école primaire et de 4^e du collège de Prahecq pour leur faire découvrir le jazz et préparer avec eux quelques chansons. Aux termes de quatre séances d'initiation



et d'une répétition, les jeunes chanteurs se sont produits dans le parc du château de la Voûte. Au programme, notamment, un texte écrit par leur soin, et mis en musique par les artistes professionnels.



© Darré

Une nouvelle résidence Habitat Jeunes en 2024

La Semie construit 165 nouveaux logements sociaux à destination des jeunes actifs, boulevard de l'Atlantique à Niort.

La première pierre de la future résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker a été posée le 14 novembre dernier, dans le quartier du Clou Bouchet à Niort, à proximité immédiate de l'école primaire Jean-Zay.

Ce nouvel équipement s'adressera prioritairement à des jeunes de 16 à 25 ans qui commencent un emploi, un stage, un apprentissage ou un projet d'insertion et qui rencontrent des difficultés pour se loger. Il remplacera les deux foyers existants, La Roulière et L'Atlantique, où les conditions d'accueil ne sont plus satisfaisantes en raison de la vétusté des lieux.

Le projet a été initié par la Communauté d'Agglomération du Niortais dans le cadre de sa compétence « *équilibre social de l'habitat* ». La

politique en faveur des logements répondant aux besoins spécifiques des jeunes actifs, alternants et apprentis, fait partie des orientations de son Programme local de l'habitat 2022-2027. L'opération est portée par la Semie, Société d'économie mixte immobilière et économique de Niort, qui joue là pleinement son rôle de promoteur au service du territoire.

Conçu par l'agence d'architecture Marjan Hessamfar & Joe Vérons (MHJV), de Bordeaux, le bâtiment de trois étages sera composé de

165 logements de qualité, de type T1 et T2, meublés, dont 15 adaptés à la vie en colocation ou en couple. Il sera percé au centre d'un patio de 360 m², où sera aménagé un jardin de plantes aromatiques et de petits fruits. Tout au long de leur séjour, les occupants bénéficieront sur place d'un accompagnement socio-éducatif personnalisé pour leur permettre l'accès à un logement autonome.

La nouvelle résidence portera le nom de Joséphine Baker, comme l'a annoncé Jérôme Baloge, le président de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de la Semie, lors de la pose de la première pierre. « *Entrée au Panthéon, cette femme au parcours exemplaire, artiste, patriote et résistante, a accueilli, formé et mis tant d'enfants sur le chemin de la vie.* »

Le chantier a débuté en août dernier par des travaux des terrassements et de réseaux. Il va se poursuivre jusqu'au printemps 2024. Le coût de l'opération est évalué à 12 M€. La Semie, maître d'ouvrage, bénéficie du soutien financier de Niort Agglo à hauteur de 3,2 M€, de l'État, de la Région Nouvelle Aquitaine, d'Action Logement, de la Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres et de la Banque des Territoires.



© RHJ

Chauray

Un nouveau bassin tampon des eaux usées

La Communauté d'Agglomération du Niortais va lancer mi-2023, rue des Combes à Chauray, la construction d'un nouveau bassin tampon d'un volume utile de 600 m³, équipé de trois groupes de pompes refoulant des eaux usées en direction de la station d'épuration.

L'ancien poste de relevage sera déconstruit. Cette opération, dont le montant est estimé à 890 000 € TTC, s'inscrit dans le cadre du schéma directeur du système d'assainissement de Pelle-Chat regroupant l'assainissement des communes de Chauray, Échiré et Saint-Gelais.

Mauzé-sur-le-Mignon © Darni



Deux stations d'épuration en construction

La Communauté d'Agglomération du Niortais a engagé la construction de deux nouvelles stations d'épuration (Step), à Mauzé-sur-le-Mignon et à Coulon, en remplacement de deux installations qui arrivent à saturation.

L'objectif est d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées domestiques, afin de pouvoir répondre à la densification urbaine des bourgs de ces prochaines décennies.

Les nouvelles stations vont aussi permettre d'améliorer la qualité des rejets dans le milieu naturel. Elles seront plus performantes dans l'élimination de l'azote et du phosphore, en partie responsables de la prolifération d'algues dans les rivières. Équipées d'un bassin d'aération et d'un clarificateur, elles fonctionneront toutes les deux sur le principe de l'épuration biologique.

À Mauzé-sur-le-Mignon :

Les travaux ont commencé en janvier 2022, au lieu-dit Le Gué de la Rivière. La mise en service est prévue pour le printemps 2023, la fin du chantier pour septembre 2023. La nouvelle station d'épuration aura une capacité de 4 000 EH (Équivalent-Habitants). Un bassin tampon de 1 100 m³ permettra de stocker temporairement les eaux pluviales lorsqu'elles arrivent en trop grande quantité (une partie du réseau a la particularité d'être unitaire, autrement dit de recevoir indistinctement les eaux usées et pluviales). La station d'épuration existante, qui est située à Cram-Chaban, sera déconstruite, les terres libérées retrouveront une vocation agricole. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne participe à son financement à hauteur de 50 %.

■ Coût total de l'opération : **4,6 M€ TTC**

À Coulon :

Le chantier a débuté en septembre dernier, au lieu-dit Les Planches. La mise en service est prévue pour le 4^e trimestre 2023, la fin des travaux pour le début 2024. La capacité de la nouvelle Step sera de 3 500 EH. Un bassin tampon de 150 m³ construit sur le site de l'actuelle station, route de Préplot, permettra d'éviter les surcharges hydrauliques lors des épisodes pluvieux, qui à Coulon sont liées à des infiltrations d'eaux claires dans le réseau des eaux usées. Il est subventionné à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à 15 % par Département des Deux-Sèvres.

■ Coût total de l'opération : **2,82 M€ TTC**



Coulon © Nouvelle nantaise des eaux

L'assainissement collectif sur le territoire de l'Agglomération en chiffres

- 886 km** de réseaux d'assainissement collectif
- 486 km** de réseaux séparés pour la collecte des eaux pluviales
- 22 stations** d'épuration
- 52 332 abonnés desservis** (correspondant à 100 000 habitants)
- 150 bassins** de gestion des eaux pluviales



La boutique éphémère accueille les jeunes pousses locales

Ouvert fin avril 2022 au n° 2 de la rue Brisson, à Niort, l'Office de commerce intercommunal a pour vocation de contribuer au dynamisme et au développement du commerce de proximité des centres-villes et centres-bourgs des communes de l'Agglomération.

Guichet d'information, d'orientation et point de rencontres, d'échanges et d'accompagnement pour les commerçants, les artisans et les porteurs de projet, c'est aussi une boutique éphémère qui permet à des jeunes pousses de l'économie locale de tester leurs idées ou à des entreprises de faire connaître leurs produits ou

leur marque, pendant une période allant d'une semaine à trois mois. Dès son ouverture, le 5 septembre, la boutique éphémère a accueilli La French, une jeune marque niortaise de chaussures de running et de trail de fabrication française. À suivi la marque de matelas pour bébé Doolit, créée et basée à Échiré, puis les

vélos électriques vintage et rétro de Volta Bikes, basée à La Crèche, et dès le mois de janvier Bati Garantie, une société niortaise qui simplifie la relation commerciale entre particuliers et professionnels du bâtiment.

■ **Contact : Audrey Mlynarz**
tél. 07 64 35 39 65
audrey.mlynarz@agglo-niort.fr

Échiré

La Conciergerie : Un lieu de services pour tous

Ce nouvel équipement s'inscrit dans le programme de restructuration et de redynamisation du centre-bourg qui a vu les anciens supermarché, station-service et parking transformés en une jolie place de cœur de bourg, avec, au centre, une halle qui abrite un marché des producteurs et diverses manifestations. Autour, quatre bâtiments accueillent commerces et services. Une boulangerie-pâtisserie, un fleuriste, un tabac-presse, un bar, une auto-école et un restaurant. Et donc la Conciergerie qui partage un bâtiment avec l'ADMR. Gérée sous forme de société coopérative, elle compte parmi ses fondateurs la commune d'Échiré et la Communauté d'Ag-

glomération du Niortais. Au quotidien, elle propose un accueil physique et téléphonique pour tous renseignements et conseils, une borne interactive d'informations, un lieu de retrait-dépôt de colis et des produits locaux commandés sur le marché en ligne. Les services peuvent aussi être personnalisés, à la demande : entretien du logement, repassage, jardinage, petit bricolage, baby-sitting, sortie d'animaux,

gardiennage, soutien administratif, etc. Enfin, la Conciergerie propose des espaces de travail partagés avec trois bureaux de co-working pour les indépendants ou des salariés en télétravail équipés d'une imprimante, d'un rétroprojecteur, d'un accès WiFi gratuit, ainsi qu'une salle de réunion. Les bureaux peuvent être loués (à petit prix) à la journée ou demi-journée, 7j/7, avec un accès libre par digicode.



■ + d'infos : 05 49 25 38 63 - contact@laconciergerie-echire.fr



L'actu des zones d'activités du territoire de Niort Agglo

Les Pierrailleuses (Granzay-Gript / Saint-Symphorien)

Heppner, société de messagerie, basée à Saint-Liguaire depuis 2015, a déménagé dans la zone sur un terrain de 22 000 m² où elle a construit un bâtiment de 4 000 m², doublant sa superficie d'activité. Elle emploie 45 salariés directs et une trentaine en sous-traitance. La zone, qui compte actuellement 16 entreprises, accueillera quatre nouvelles implantations.

- **ICM** (30 salariés). Implantée depuis 40 ans avenue de Limoges, la SAS ICM Industrie Groupe est spécialisée dans la fabrication de pièces plastiques pour l'aéronautique et le médical. Son implantation aux Pierrailleuses lui permettra de passer dans un format usine 4.0 avec l'installation de machines nouvelle génération et l'embauche de nouveaux talents qualifiés.
- **SEOLIS**. Sur un terrain 6 000 m², le SIEDS va créer une station de recharge multi-énergies (BIOGNV, électricité, hydrogène). Le déploiement sera progressif, une 1^{re} phase concernera la création d'une station-service de gaz naturel.
- **CERP** (60 salariés). Le grossiste répartiteur de produits pharmaceutiques, vétérinaires et parapharmaceutiques actuellement basé à Sainte-Pezenne, va transférer aux Pierrailleuses son agence dans un nouveau bâtiment de 3 500 m².
- **MOY** (40 salariés). Spécialisée dans le commerce de gros de fournitures pour le second œuvre du bâtiment, la société va quitter Souché pour installer sa plateforme logistique et ses bureaux administratifs sur un terrain de 45 000 m².

Le Luc-Les Carreaux (Échiré et Saint Gelais)

- **Mondial Relay** (80 salariés). Parmi les leaders de la distribution de colis du e-commerce, la société va prochainement transférer son agence de La Crèche, sur un terrain de 23 063 m² au parc d'activités Le Luc-Les Carreaux.
- **Cobalthis** (14 salariés). Spécialisée dans la menuiserie intérieur/extérieur et l'agencement Premium, l'entreprise a agrandi ses bâtiments afin de répondre à ses marchés. Inaugurés fin septembre 2022, ces nouveaux espaces accueillent de nouvelles machines numériques et permettent de mieux organiser l'atelier.

La Fiée des Lois (Prahecq)

La société **Fidele** (15 salariés) qui fait dans la pose de carrelage et faïence et la réalisation d'aménagements extérieurs a acquis un terrain de 2 681 m² jouxtant son implantation actuelle pour construire de nouveaux espaces extérieurs afin de répondre au développement croissant de son activité.

Batipolis (Aiffres)

La **Menuiserie Parrault**, déjà implantée sur la zone, a acquis un terrain viabilisé d'environ 4 000 m² destiné au développement de son activité et à la création de cellules artisanales à louer dans deux bâtiments construits en deux tranches.





L'Atelier de l'Excellence Échiré est ouvert

Inauguré jeudi 27 octobre, l'Atelier de l'Excellence Échiré est ouvert au public. Il vient offrir un rayonnement au savoir-faire de la Coopérative laitière de la Sèvre, l'un de nos fleurons de l'industrie alimentaire, productrice, entre autres, du beurre d'Échiré, connu et apprécié jusqu'au Japon.

Un projet de territoire

Le projet de l'Atelier de l'Excellence Échiré s'est construit dans le cadre de la compétence Développement économique et du soutien à la filière agroalimentaire de Niort Agglo qui s'est engagée à accompagner la Coopérative laitière de la Sèvre. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du Projet alimentaire territorial de Niort Agglo, adopté en juin 2021, fait également partie du Schéma de Développement touristique 2021-2026 de Niort Agglo en venant renforcer l'image de marque du territoire. Cette réalisation s'inscrit enfin dans le « Plan France Relance » gouvernemental qui cible trois grands objectifs concernant le secteur agricole et alimentaire : reconquérir notre souveraineté alimentaire, accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français et accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique.

C'est un lieu à la fois économique, touristique, pédagogique, à l'échelle du territoire, qui a pris place dans les locaux de l'ancienne Poste d'Échiré, acquis, restaurés et aménagés par Niort Agglo. Géré par la Coopérative laitière de la Sèvre, l'Atelier de l'Excellence Échiré est ouvert au public, aux scolaires, aux touristes et aux entreprises. Un cabinet de curiosités aborde l'histoire de la coopérative, la production du lait, les étapes de la fabrication du beurre. Enfin, un odorama diffuse les arômes présents dans le beurre d'Échiré.

À l'Atelier de l'Excellence Échiré, on trouve :

- un espace de vente où l'on peut acheter des produits des marques Échiré, Sèvre & Belle, ainsi que d'autres produits locaux et régionaux.
- un espace de démonstration culinaire et de dégustation permettant, notamment, la formation des professionnels à l'utilisation du beurre d'Échiré.



Retrouvez toutes les photos de l'événement en scannant ce QR code



Ce projet porté par Niort Agglo à hauteur de 584 885 € HT (dont 65 000 € pour l'acquisition, en 2020, de l'ancien bureau de poste) est soutenu par :

- L'État au titre du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) pour 175 465 € HT.
- La DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - France Relance) pour 119 122,50 € HT.



© Dairri



L'Office de tourisme

Niort-Marais poitevin

met à la disposition des professionnels sa plateforme niort-seminaires.com pour les assister dans la réalisation de leurs projets de salon, séminaire, congrès, convention, etc. sur le territoire. Grâce à cet outil, ils ont la main pour organiser eux-mêmes leur événement (sélectionner un site et des prestataires, organiser l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs ou de détente des participants, etc.) Ils peuvent aussi en confier l'organisation à l'OT, qui le créera sur-mesure et le livrera clé en main.



Les retombées économiques des grands salons

Les salons de portée nationale, voire internationale, qu'accueille Niort ont des retombées sur l'économie du territoire. La preuve par l'exemple avec Atlantica, le salon de l'hôtellerie de plein air qui s'est déroulé du 11 au 13 octobre au parc des expositions de Noron.

Avec ses 490 exposants qui ont attiré plus de 7 500 visiteurs, le salon Atlantica a généré quelque 1 800 nuitées dans les hôtels de la ville et environs, mobilisant 60 % de la capacité hôtelière niortaise, ainsi que les résidences de tourisme, les chambres d'hôtes, les meublés, les campings, etc. Ajoutés à la clientèle habituelle, les hôtels de Niort étaient complets à cette période. « Pour l'exemple, le village de gîtes de Coulon était plein, l'hébergement de groupe de Marigny était complet pendant 15 jours. Le salon Atlantica a dopé l'ensemble de l'économie touristique, et notamment l'hébergement, sur tout le territoire », explique Laurent Gallas, responsable du pôle commercial de l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin.

Des apports bénéfiques pour tout le territoire qu'ils soient directs ou indirects :

■ **Retombées sociales** : générées par l'écosystème induit par les différentes consommations, comme l'emploi et les services supplémentaires mis en œuvre pour répondre à la forte demande ponctuelle. Selon l'association France Congrès & Événements, ces retombées sociales représentent 1,5 fois les retombées économiques directes.

■ **Retombées induites** : tout ce qui peut être consommé par les exposants et les visiteurs dans les commerces locaux sur la durée du salon.

■ **Retombées directes** : location du parc des expositions et des installations (tentes, barnums, stands, moquettes, etc.), prestations techniques, hôtellerie, restauration, etc.

Appel à témoignage sur...

La Foire expo de Niort

Créée en 1923, la Foire commerciale de Poitou-Charentes, rebaptisée Foire Exposition de Niort, puis Niort Expo, fêtera ses 100 ans en avril 2023. D'abord installée sur la place de la Brèche, elle a migré en 1971, vers le parc des expositions de Noron. Visiteur ou exposant, vous conservez des souvenirs de cet événement annuel, ses temps forts, ses spectacles avec des artistes de renom, ses invités prestigieux et souhaitez les partager, contactez-nous. Vos témoignages viendront enrichir un dossier-souvenirs de la foire expo à paraître dans le magazine Vivre à Niort. ■ **Pour nous contacter** : redaction@agflo-niort.fr



Rénovation énergétique de votre habitat : faites-vous accompagner !

Pour gagner en confort mais aussi faire des économies, des travaux sont peut-être nécessaires pour améliorer la performance énergétique de votre logement ? La plateforme de rénovation énergétique est là pour vous accompagner dans vos projets, du simple conseil au montage financier des dossiers.



Créée en 2021 dans le cadre de son Plan Climat air énergie territorial, pour réduire la facture des ménages et les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel, la plateforme de la rénovation énergétique de Niort Agglo propose aux particuliers un accompagnement personnalisé dans leur projet de rénovation énergétique. Ce service gratuit s'adresse à tous, que l'on habite en maison ou en appartement, que l'on soit propriétaire bailleur ou occupant. Elle peut vous conseiller, vous aider à analyser les devis, à effectuer une évaluation énergétique du bâtiment pour dégager les priorités, vous aider à monter le financement de votre projet en portant à votre connaissance toutes les primes et prêts disponibles.

Les aides financières sont modulées en fonction du niveau de ressources.

Quelques exemples de financement* :

➤ **À Niort**, une maison située en secteur OPAH, mise en location. Travaux subventionnés par l'ANAH et Niort Agglo dans le cadre de l'OPAH 2018-2022. Le montant des aides ne tient pas compte des revenus du bailleur, mais celui-ci a obligation de louer le logement pendant six ans à loyers plafonnés.

■ Nature des travaux

- Isolation du plancher bas
- + installation d'une VMC hygroréglable
- + changement de neuf menuiseries.

■ Montant des travaux

13 303 € HT
soit 14 026 € TTC

■ Montant des aides publiques

6 156,05 €

(soit 44 % du montant des travaux) :

- Subventions 25 % du montant HT
- + 10 % CAN
- + 1 500 € prime « Habiter mieux »

RÉSULTAT :

un indice de performance énergétique passé de E avant travaux à C soit :

44% de gain énergétique



Info Énergie, 140 rue des Equarts à Niort. Tél : 05 4978 78 40.

* Barèmes 2022. Modifications susceptibles d'être apportées en 2023.

➤ ➤ **À Aiffres**, dans la maison occupée par un foyer de cinq personnes, tranche de revenus catégorie intermédiaire, installation d'une pompe à chaleur en remplacement d'une vieille chaudière fioul.

■ **Coût des travaux :**

14 043 € HT soit 14 815 € TTC

■ **Total des aides publiques :**

5 900 €

Ma prime Rénov' pour la pompe à chaleur : 3 000 €.

+ Ma prime Rénov' pour la dépose de la cuve fioul : 400 €.

+ Aide CEE : 2 500 €.



© Eric Chauvet

Le Niort Rugby Club crée une forêt sur un terrain de l'Agglo



Un terrain de 1,93 ha appartenant à Niort Agglo et à la commune de Prahecq est mis à disposition du Niort Rugby Club pour créer un espace de biodiversité.

➤ ➤ **À Échiré**, dans une maison occupée par un foyer de trois personnes, tranche de revenus catégorie très modeste. Isolation des combles, pose de menuiseries, d'une VMC Hygro, d'un PAC Air/Eau avec thermostat et robinets thermostatiques.

■ **Coût des travaux :**

28 000 € HT soit 29 540 € TTC

■ **Total des aides publiques :**

21 500 €

ANAH : 14 000 €

+ Bonus sortie de précarité : 1 500 €

+ Agglo : 2 000 €

+ Aide CEE : 4 000 €

■ **Résultat :**

un indice de performance énergétique passé de F avant travaux à C (+ 56 %) et un gain Carbone de 85 %.

La petite butte qui se trouve derrière la déchèterie, à Prahecq, au lieu-dit La Gadrouille, sera désormais connue comme La forêt du Niort Rugby Club. En effet, 600 arbustes et arbres vont y être plantés d'ici la fin du mois de février. Le club finance l'opération, grâce à ses nombreux partenariats avec des entreprises locales, mais va aussi plus loin dans son implication, ses membres étant appelés à participer aux travaux de plantation, puis d'entretien dans les années à venir. Le site sera rendu accessible pour des opérations de sensibilisation à la biodiversité, notamment en direction des écoles du territoire.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des objectifs sociétaux et environnementaux que le club de rugby s'est fixé en rejoignant la communauté des sociétés à mission en mars dernier.

L'entreprise Créateur de forêt a été choisie pour la mise en œuvre du projet. Elle a sélectionné les espèces les mieux adaptées à ce terrain appauvri – il y avait là une décharge à ciel ouvert. Des petits gîtes seront aménagés pour la faune, et les plants seront protégés en utilisant du matériel de récupération, notamment trouvé dans la déchèterie toute proche.

Acheter un récupérateur d'eau avec Niort Agglo

Récupérer l'eau de pluie qui ruisselle des toitures des habitations ou des dépendances est une bonne solution pour arroser son jardin, ses plantes, laver sa voiture, etc. en économisant l'eau potable. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Niort Agglo propose de prendre en charge le coût hors pose d'un récupérateur d'eau et de son équi-

pement à hauteur de 80 % de son prix d'achat. L'aide est plafonnée à 150 € et limitée à un équipement par habitation. Pour en bénéficier, il faut avoir sa résidence principale dans une commune de l'agglomération du Niortais, disposer d'un espace suffisant pour l'installation du dispositif et effectuer cet achat (équipement neuf) avant le 30 septembre 2023.

■ Plus d'information sur niortagglo.fr



© Darrt



© Darri

© Zimages

Des économies d'énergie dans les équipements sportifs

Dans les piscines de l'Agglo

La température de l'eau a été baissée d'1°C depuis la mi-octobre, soit une température de 26° dans le bassin nordique de Pré-Leroy, de 27° dans les bassins sportifs et de 29° dans les bassins ludiques (pataugeoires),

en application du Plan de sobriété énergétique du sport, adopté par le Ministère des Sports le 13 octobre dernier. Cette baisse d'1°C génère 8 % d'économie au global.



À partir de janvier 2023, le port du bonnet obligatoire dans les piscines de l'Agglo permettra d'améliorer la qualité de l'eau et de réduire la consommation énergétique liée au traitement de l'eau (les cheveux se déposant dans les filtres).



© Darri

À la patinoire

Afin de réduire la quantité d'électricité utilisée pour réfrigérer l'eau, principal poste de consommation, l'épaisseur de la glace est réduite à 2,5 cm (contre 4 cm habituellement) et sa température augmentée d'1°C (entre -11°C et -10°C). La température de la piste est par ailleurs modulée selon les heures creuses ou pleines. Concernant le surfaçage, qui consiste à raboter une légère couche de glace, puis à répandre une nouvelle couche pour égaliser la surface, la température de l'eau de surfaçage est réduite (passage de

60°C à 55°C en moyenne), ainsi que le nombre de surfaçages journaliers de la patinoire (3-4 surfaçages/jour, contre 6 auparavant). La température de la patinoire liée au traitement de l'air et à la déshumidification est réduite de moitié (soit 10°C-11°C de température en bord de piste). L'apport d'air neuf est interrompu pendant la nuit et hors présence du public. L'éclairage de la patinoire est également réduit lors des phases d'entraînement des clubs (on passe de 22 spots éclairant la piste à 12). L'éclairage ludique est supprimé.



© A. Giraud



© Darri

À la piscine Pré-Leroy (Niort) -----

- **Fermeture du bassin nordique** les samedis et dimanches après-midi jusqu'aux vacances de printemps.

À la piscine Champommier (Niort) -----

- **Arrêt des créneaux matinaux** de 7 h à 8 h 30 les lundis et jeudis.
- **Mise en suspens de l'activité bébés nageurs** (jusqu'au 31 mars 2023).
- **Fermeture de la piscine** sur la période estivale (du 1^{er} juillet au 3 septembre 2023).

À la piscine Les Fraignes (Chauray) -----

- **Suppression du créneau** du vendredi soir de 19 h à 21 h 15, jusqu'aux vacances de printemps.
- **Nouvelle organisation des créneaux le dimanche** : ouverture de 8 h à 14 h (au lieu de 8 h/12 h et 14 h/17 h), jusqu'aux vacances de printemps.
- **Mise en suspens de l'activité bébés nageurs** (jusqu'au 31 mars 2023).
- **Fermeture d'une semaine** pendant les vacances d'hiver, suivie de la fermeture technique d'une semaine avec vidange des bassins (soit du lundi 13 au dimanche 26 février 2023).

À la piscine Les Colliberts (Mauzé-sur-le-Mignon)

- Pour quantifier la consommation en énergies et fluides (eau, gaz et électricité) de l'équipement, des sondes ont été installées en différents points de la piscine. Les relevés sont compilés à l'aide d'un logiciel qui effectue suivi des données et diagnostic. Cet outil permet d'élaborer des plans d'optimisation générateurs d'économie. Il sera mis en place à la piscine Pré-Leroy avant fin 2022, et à terme dans l'ensemble des équipements sportifs de Niort Agglo.
- **Nouvelle organisation des créneaux** les samedis de 14 h à 17 h (au lieu de 14 h 30/18 h) jusqu'au 24 juin et des dimanches avec ouverture de 9 h à 12 h 30 et 14 h/17 h (au lieu de 9 h/12 h et 14 h 30/18 h), jusqu'aux vacances de printemps. La fermeture de l'équipement 1 h plus tôt permet de réduire l'éclairage. Cette réorganisation permet la mise en place d'un créneau supplémentaire pour les bébés nageurs sur le samedi matin, jusqu'à mi-juin.

Au gymnase de la Venise Verte -----

- **La température est réduite à 12°C.**
- **Extinction des lumières des vestiaires** lorsqu'ils sont inoccupés, éclairage des aires de jeux uniquement lors des séances d'activité sportive, si le niveau d'éclairage le justifie.



Carte-cadeau en piscine

Niort Agglo lance l'opération « *carte cadeau* » valable dans toutes les piscines de l'Agglomération et à la patinoire. Le principe est simple : faire plaisir à un(e) proche en lui offrant du

sport ou du bien être aquatique. Une carte cadeau qui est valable donc pour les baignades ou les cours, à vous de choisir. Rendez-vous dans l'établissement de votre choix !

Niort Agglo

20 TERRE DE JEUX 24

La Communauté d'Agglomération du Niortais, les villes d'Aiffres, Chauray, Coulon, Échiré, Niort, Prahecq, Saint-Maxire, Saint-Symphorien et Villiers-en-Plaine sont labellisées Terre de Jeux 2024. Un label qui permet aux collectivités territoriales et acteurs du mouvement sportif de faire partie de l'aventure des Jeux olympiques et paralympiques, organisés à Paris à l'été 2024. Pour obtenir ce label, les collectivités candidates remplissent un cahier des charges et s'engagent à faire vivre les jeux sur leur territoire. Niort Agglo a par ailleurs candidaté pour être Centre de préparation aux Jeux de Paris 2024, c'est-à-dire qu'elle est susceptible d'accueillir des délégations étrangères dans ses équipements sportifs, dans la perspective de la préparation des J.O. Les nageurs du Cap-Vert viendront ainsi s'entraîner sur une ligne d'eau dédiée de la piscine Pré-Leroy, quelques semaines avant les jeux.



À Mauzé-sur-le-Mignon, la piscine chauffée au biogaz

La piscine Les Colliberts est chauffée au biogaz en été et au bois en hiver. Un choix fait par Niort Agglo dans le cadre de sa stratégie « bas carbone » qui permet aujourd'hui, en outre, de substantielles économies d'énergie.

À Mauzé-sur-le-Mignon, une unité de méthanisation permet de chauffer la piscine Les Colliberts, mais aussi la mairie, l'école et le collège.



Ce biogaz, produit par Demeter Énergie, émane de la fermentation de déchets organiques : des effluents d'élevage (fumier, lisier), des résidus céréaliers non exploitables, des cultures intermédiaires à vocation énergétique, sans oublier les tontes de pelouse que vous déposez en déchèterie. Sa combustion génère de l'électricité et de la chaleur acheminée vers les équipements sous forme d'eau chaude. La piscine l'utilise plus particulièrement durant les mois d'été. Le relais est pris par une chaudière à bois lorsque les besoins en chauffage des autres bâtiments s'accroissent. Elle permet actuellement, dans le contexte de crise énergétique, de maintenir la température de l'eau et de l'air de la piscine.

Et à la patinoire...

Une nouveauté !

NiortGlace, le club niortais des sports de glace, va encore innover en 2023. Après avoir lancé une section Sports Extrêmes en fin de saison dernière (l'ice-cross et le freestyle comportant plusieurs disciplines dont le saut de tremplin et le saut de baril) et participé aux sélections des France Élites, NiortGlace ouvre une section curling. NiortGlace sera alors le seul club de Nouvelle Aquitaine à proposer cette activité. Des initiations seront proposées dès le début de cette nouvelle année.



© Darri

Des rendez-vous à ne pas manquer

Le dernier week-end de janvier, la patinoire de Niort accueillera le Trophée de l'Angélique, compétition emblématique du Niortais. Un beau week-end de glace en prévision puisque cette compétition servira de sélection pour la finale France Clubs de patinage artistique (pour toute la zone sud-ouest regroupant la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie). L'entrée est libre et vous pourrez admirer tout le week-end les programmes des patineurs (ses). Cette

année, vous aurez même la chance de découvrir quelques compétitrices adultes.

Les 18 et 19 février, ce sera au tour des sports extrêmes d'être à l'honneur. Pour la première fois, Niort devrait accueillir la seconde manche du championnat de France des Sports Extrêmes. L'occasion de découvrir les meilleurs patineurs venus de toute la France et d'encourager nos sportifs locaux, dans ces disciplines fortes en émotion et en spectacle.

Une commune,
un sport :

le club de tennis de Saint-Symphorien

Depuis février 2022, la municipalité de Saint-Symphorien est labélisée Terre de jeux 2024. Un label mérité pour une commune de moins de 2000 âmes mais très dynamique sportivement parlant. Un exemple avec le Tennis club de Saint-Symphorien où loisir et compétition sont au choix.

Créé en 1980, l'histoire de l'association sportive de tennis débute sur un seul terrain extérieur en goudron. 42 ans plus tard, le club se porte bien et revendique 107 licenciés (dont 70 jeunes) avec une hausse de 30% pour cette année. Un club chaleureux avec une équipe de

bénévoles et un staff très soudé. Soutenu financièrement par la mairie et des partenaires financiers fidèles et actifs, le tennis symphorienais s'est imposé dans le sud niortais. Laurent Kerembellec, enseignant diplômé d'État et salarié, s'occupe particulièrement des jeunes, notamment grâce à l'opération « tennis à l'école », qui permet de sensibiliser nos chères têtes blondes à l'art de la raquette. Aujourd'hui, le club dispose de deux cours attenants extérieurs.

Sachez encore que les cours et entraînements se déroulent du lundi au vendredi. Côté compétition, des équipes jeunes et adultes participent aux championnats départementaux et une équipe est même engagée dans le championnat régional. Le club organise d'ailleurs depuis une trentaine d'années un des plus gros tournois des Deux-Sèvres. Celui-ci, qui se tiendra cette année du 24 mai au 11 juin, réunit 200 compétiteurs venu de toute la France et même de l'international.

© Darrt



le Handball Club de Prahecq

C'est en 1979 que le club omnisport prahecquois (C.O.P.) qui contenait déjà la section Handball fût déclaré à la préfecture des Deux-Sèvres. En 2000 Le C.O.P. changeait de nom et devenait le Handball Club de Prahecq. Un club qui a fait son bonhomme de chemin et affiche aujourd'hui une belle vitalité avec 263 licenciés.

La première force du club, c'est sa volonté de former pour performer. Le club est labellisé argent par la Fédération Française depuis une vingtaine d'années pour son école de handball où les plus jeunes sont pris en main. Et ce n'est pas tout puisqu'il est aussi labellisé pour son école d'arbitrage. Le Handball Club prend en charge les formations de ses entraîneurs, joueurs ou dirigeants assurant ainsi une pérennité dans l'excellence sportive. Et que serait

une association sans ses bénévoles qui, avec une bonne soixantaine de bras, font tourner la maison lors des rencontres sportives ou dans les moments festifs.

Côté infrastructure, le club dispose de deux salles d'entraînement dont une accueille aussi les rencontres sportives. Un complexe sportif dont le sol (45 x 25 m) a été entièrement rénové par la municipalité après une vingtaine d'années de bons et loyaux services.



Côté compétition, ce sont 16 équipes qui sont alignées sur le terrain dont une senior féminine 1 qui évolue en Nationale 3. Les dirigeants visent cette année l'accession en Nationale 2.

■ Plus d'infos sur
hbc-prahecq.clubeo.com

© DR

Un club ouvert aussi géographiquement avec les conventions Hand Niort Agglo. Prahecq fait partie des quatre clubs mutualisés qui constituent les deux équipes masculines (- de 15 ans et - de 17 ans) du Hand Niort Agglo où sont alignés les meilleurs joueurs. Une approche territoriale novatrice pour augmenter le niveau de jeu et le rayonnement de l'agglomération.

Hubert-Sauzeau dévoilé... in vivo



© Sauzeau

La révélation d'un artiste local de talent

Le peintre Hubert-Sauzeau est à l'honneur au musée Bernard d'Agesci jusqu'au 23 avril. L'occasion de découvrir cet artiste talentueux, resté méconnu, au travers de 90 œuvres qui montrent toute la diversité de sa palette.

Né à Prahecq en 1856, Jules-Gabriel Hubert-Sauzeau, formé par de grands maîtres de son époque, a exposé dans une quarantaine de salons, la plupart parisiens, où sa palette réaliste et naturaliste sera remarquée positivement.

Pourtant, il n'a jamais accédé à la célébrité, probablement parce que, issu de la bourgeoisie rurale, il n'a pas eu à travailler à la commande pour gagner sa vie, et n'a recherché ni les honneurs ni la reconnaissance. Au fil de six salles thématiques, on découvre donc un Hubert-Sauzeau (sa signature), toujours resté attaché à sa région d'origine et dont les œuvres sont autant de miroirs tendus à son époque.

La plupart des peintures sont assorties d'épreuves préparatoires permettant de comprendre sa démarche artistique et technique. Un programme d'animations accompagne l'exposition.

■ **Plus d'information sur niortaggllo.fr**

École du Louvre : un cycle sur l'esthétique musulmane

En écho à ses collections d'objets d'art islamiques, le musée Bernard d'Agesci propose un nouveau cycle thématique de l'École du Louvre : « *Exprimer le beau différemment : les arts dans les civilisations de l'Islam.* » Les conférences, données par Éric Delpont, chef du département musée de l'Institut du monde arabe et Farhad Kazemi, conservateur du patrimoine au service des Musées de France, ont lieu le mardi et durent 1 h 30.

Programme :

- **7 mars** : Écrire, un art en soi. De la lettre au signe : la calligraphie.
- **14 mars** : De la surface à l'espace : arabesques et géométrie.
- **21 mars** : L'image n'est pas taboue : percevoir différemment le monde.
- **28 mars** : La peinture iranienne et son évolution du XIII^e au XIX^e siècle.
- **4 avril** : Les matériaux : une infinie séduction.

Inscriptions sur niortaggllo.fr

Carte blanche aux agriculteurs

Nouvelle proposition du musée Bernard d'Agesci, « *Tous au musée !* » invite les habitants du territoire de l'agglomération à participer au montage d'une exposition, du choix des œuvres à leur accrochage. Huit agriculteurs ont répondu présents pour la première édition.



Route Forestière. © Combe-Velluet

L'accrochage que l'on peut voir actuellement au musée résulte d'une collaboration avec des personnes qui ne travaillent pas dans le domaine de l'art et des musées : huit agriculteurs de Vouillé, Saint-Maxire, Saint-Hilaire-la-Palud, Magné, Arçais, Épannes, Niort et Fors, ont découvert les collections, visité les réserves, déterminé une thématique – en

l'occurrence « *la nature* » – et choisi 25 œuvres, parmi tous les trésors du musée Bernard d'Agesci. Objets d'arts gravés de motifs végétaux ou animaux, tableaux représentant natures mortes et paysages, planches pédagogiques et animaux naturalisés forment cette exposition, à voir jusqu'au 26 février 2023.



Du frisson à la médiathèque Pierre-Moinot

Du 19 au 22 janvier, la médiathèque Pierre-Moinot vous invite aux « Nuits de la lecture » organisées cette année autour du thème de la peur.



Contes pour enfants, histoires fantastiques, dystopies, enquêtes policières, récits et essais contemporains qui traitent de nos effrois intimes et collectifs face aux crises que nous traversons : le motif de la peur est développé dans l'art et la littérature.

La médiathèque Pierre-Moinot proposera de nombreuses animations sur ce thème : rencontres, conférences, projections. Samedi 22 janvier, il sera décliné de façon ludique pour les plus jeunes.

Pour rester informé, abonnez-vous à la lettre d'info numérique !

Tous les 15 jours, retrouvez l'actualité du réseau de lecture public de Niort Agglo, des conseils, des articles thématiques.

- **Inscription & informations sur mediatheques.niortagglo.fr, ou au moment de votre adhésion au réseau.**

Une nuit du conservatoire qui dure trois nuits !

Le Conservatoire Auguste-Tolbecque participe à l'évènement national « La Nuit des conservatoires », le 27 janvier, mais prend de l'avance, les deux soirées précédentes, avec un spectacle donné à Saint-Symphorien.

Les 25 et 26 janvier, à 20 h, l'Espace des Moulins à Saint-Symphorien accueillera la classe d'Orchestre symphonique interprétera « *Don Quichotte : du chevalier errant au chevalier inexistant* », une création originale, réalisée en partenariat avec le lycée de la Venise verte et accompagnée d'un théâtre de marionnettes, de la compagnie Organic Bazar.

Ces deux soirées viendront donner un avant-goût de la Nuit des Conservatoires, qui se déroulera vendredi 27 janvier, en soirée, sur le site niortais de Du Guesclin. Les élèves, issus des différents sites du Conservatoire (Niort, Chauray et Vouillé), seront accompagnés de leurs professeurs et donneront à voir leur travail lors de quatre temps forts : « *Bonne nuit des petits* » (pyjamas party des très jeunes artistes),



© Éric Chauvet

déambulations à la belle étoile (trois départs et un final à l'auditorium), le « *temps du scintillement* » (immersion musicale dans le couloir du 1^{er} étage) et « *Danser jusqu'au bout de la nuit* » (fête celtique).

- **Entrée libre et gratuite.**

Et aussi...



JEUDI 9 MARS, À 20 H AU PATRONAGE LAÏQUE, À NIORT

LA MUSIQUE CHANGE LE MONDE AVEC JIM PAPOULIS, concert de la classe à horaires aménagées (CHAM) du collège Fontanes de Niort, préparé dans le cadre projet mené par l'artiste Jim Papoulis.



Une artiste niortaise à l'honneur

Du 14 janvier au 25 février, venez découvrir le travail d'Emmanuelle Tchoukriel, illustratrice d'albums pour enfants.

Inventaire de la préhistoire, Beautés de la nature, Inventaire des roches et des minéraux, etc. : passionnée de nature, Emmanuelle Tchoukriel illustre des imagiers à la manière des planches des naturalistes du 18^e siècle. Ses dessins à l'encre de chine et à l'aquarelle sont des invitations à l'émerveillement. L'exposition proposée à la médiathèque Pierre-Moinot sera constituée d'extraits d'albums et de planches originales. Un programme de médiation sera proposé autour de l'évènement.



31,72
km²

873
habitants



© Bruno Derbord

Marigny, entre plaine et forêt

Vaste territoire de 31 km², la commune de Marigny s'étend au sud jusqu'à la forêt de Chizé, relique de l'antique forêt d'Argenson qui marquait autrefois la frontière entre les peuples pictons et santons.

Au Moyen-Âge, les moines transforment les terres forestières en terres cultivables, destinées notamment à la viticulture.

Toutefois, si l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, qui possède un prieuré bénédictin dans le village, (quelques vestiges sont encore visibles sur le mur nord de l'église) participe à ces travaux, l'intervention monastique est restée modeste à Marigny, puisqu'on ne trouve la présence que

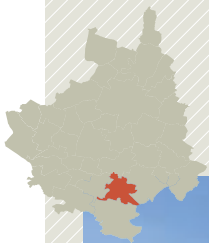
d'un seul religieux entre le XIV^e et le XVIII^e siècle.

L'église paroissiale Saint-Jean-l'Évangéliste date du XII^e siècle. De l'édifice roman subsistent le chœur et le chevet, classés Monuments historiques. Le bâtiment, amputé de sa nef après la Révolution française, fait l'objet de travaux de restauration entre 1845 et 1850 et son clocher a été reconstitué dans un style roman. Ce chantier est lancé par l'architecte

niortais Pierre-Théophile Segretain (1798 - 1864), premier inspecteur des monuments historiques en Poitou. L'histoire de Marigny a également été marquée par l'ouverture d'une ligne de chemin de fer Niort/Saint-Jean-d'Angély en 1881. Celle-ci traverse la commune et entraîne la construction d'une gare et de cinq maisons de garde-barrière sécurisant la voie.

À noter que l'implantation de la gare favorisa l'extension du village à l'Ouest, avec notamment la construction de l'école des filles en 1886 et de la poste en 1909.

Beauvoir, prochaine sur la liste



Située dans la plaine de Niort, elle comprend trois anciens bourgs : Beauvoir, Le Cormenier et La Revêtizon. La commune de Beauvoir-sur-Niort est actuellement en cours d'étude.

23,48
km²

1 766
habitants



© Darré

Certains de ses monuments sont déjà connus, notamment le moulin Rimbault et la laiterie coopérative. L'enquête révèle bien d'autres éléments de patrimoine moins

immédiatement identifiables. Elle permet aussi de retracer le développement de la commune structurée par l'ancienne route royale Rouen/Bordeaux.

Le patrimoine en ligne



Au fur et à mesure qu'ils sont réalisés, les inventaires du patrimoine effectués dans les communes du territoire de Niort Agglo sont mis en ligne sur le site inventaire.nouvelle-aquitaine.fr

À ce jour, on y trouve les dossiers de présentation de Juscorps, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Romans-des-Champs, Val-du-Mignon (historiquement Usseau, Priaire, Thorigny-sur-le-Mignon), La Rochénard, avec pour chacune un historique et le détail des éléments qui revêtent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

inventaire.nouvelle-aquitaine.fr

FOCUS SUR LES DÉLIBÉRATIONS

adoptées par le conseil
communautaire les 26/09,
04/11 et 12/12/2022

Énergie

Une solution écologique pour chauffer les bâtiments publics

Un réseau de chaleur, provenant d'une unité de méthanisation, alimente le collège René Caillé, la Mairie, l'école maternelle et la piscine des Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon. L'usage de la méthanisation permet notamment de diminuer la quantité de déchets organiques à traiter et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Niort Agglo a renouvelé pour quatre ans le marché d'achat de de chaleur.

Environnement

Des investissements pluriannuels pour la préservation des milieux aquatiques

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Niort Agglo s'engage dans les programmes 2023-2028 d'actions et le financement des Contrats Territoriaux Eaux de la Guirande, Courance, Mignon à hauteur de 685 000 € et de la Sèvre Amont et ses affluents à hauteur de 420 000 €. Les actions menées visent à restaurer les milieux aquatiques en intervenant sur les berges : renaturation, préservation et restauration de la continuité écologique, travaux sur les ouvrages etc.

Économie

Une aide à la rénovation des devantures commerciales

Niort Agglo met en place un dispositif de subventions pour accompagner les entreprises artisanales, commerciales et de services situées en centre-ville, qui souhaitent réaliser des travaux sur les façades et des devantures commerciales. Les projets accompagnés devront faire appel aux conseils d'un architecte.

Patrimoine

Des travaux de restauration pour le château du Coudray-Salbart et le château de Mursay

Niort Agglo a approuvé un programme de travaux pour la 3^e phase de restauration du château du Coudray-Salbart. Le château de Mursay, à l'état dégradé, va quant à lui, bénéficier d'un diagnostic de son état sanitaire préalable à la définition du programme des travaux.

Mobilité

L'accès aux mobilités douces pour tous

Afin de permettre l'accès aux mobilités douces au plus grand nombre, l'agglomération crée un tarif à 50 % pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent souscrire des abonnements longue durée pour les vélos ou trottinettes électriques. Après la création d'un tarif étudiant en 2019 et la création d'un tarif demandeur d'emploi pour les vélos en libre-service au printemps 2022, ce nouveau tarif est applicable depuis le 1^{er} octobre 2022.

Habitat

L'agglomération s'engage en faveur du logement social

Afin d'anticiper les évolutions démographiques et offrir au plus grand nombre un logement de qualité, l'agglomération garantit les emprunts de bailleurs sociaux qui interviennent sur son territoire. En septembre, ce sont six garanties d'emprunt au bénéfice de deux bailleurs pour la construction de 89 logements sur quatre communes de l'agglomération qui ont été votées par le conseil d'agglomération.

Emploi

147 100 € pour l'insertion des jeunes

Niort Agglo soutient financièrement la Mission locale à hauteur de 147 100 € pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Enseignement supérieur

820 000 € pour l'enseignement supérieur public

L'agglomération poursuit son soutien à l'enseignement supérieur en prolongeant les conventions avec les Universités de Poitiers et de la Rochelle. Les engagements portent en priorité sur la création d'une dynamique de recherche, mais aussi sur le développement de nouvelles formations et la mise en place une vie étudiante. En contrepartie, l'agglomération versera respectivement 600 000 € et 220 000 € de subventions.

Énergies renouvelables

Le photovoltaïque se développe

Dans le cadre de son plan climat air énergie territorial, la Communauté d'Agglomération du Niortais développe la production d'énergies renouvelables, et notamment la production photovoltaïque. Après l'ancienne décharge de Prin-Deyrançon, c'est au tour de celle du Vallon d'Arty. La surface installée de panneaux sera de 1,43 ha et le nombre équivalent habitants, correspondant à la production électrique attendue sera de 1 900 personnes, chauffage compris.

Développement durable

Les actions de Niort Agglo en 2022

Le rapport 2022 du développement durable a été présenté au conseil d'agglomération du 12 décembre. Il répertorie les actions en faveur de l'environnement mais aussi de l'économie et de l'humain exercées par Niort Agglo au titre de ses politiques publiques.

Retrouver le rapport
du développement
durable sur niortagglo.fr
en scannant ce
QR code





**LE MOULIN
DU ROC**

SCÈNE NATIONALE À NIORT

—
SAISON
2022/2023
—

SEMESTRE 2

De février à juin

Présentation
mardi 17 janv. | 19h

Réservations
en ligne et au guichet
dès samedi 21 janv. | 10h

THÉÂTRE : MUNSTRUM THÉÂTRE | BETTY HEURTEBISE | JOHANNY BERT | COLLECTIF AUBERVILLIERS | FRÉDÉRIC FERRER | OLIVIER MARTIN-SALVAN & PIERRE GUILLOIS | TIPHAINÉ | RAFFIER | 26 000 COUVERTS

CIRQUE & DANSE : JOSEF NADJ | CIRCA | MARTIN HARRIAGUE & COLLECTIF BILAKA | OLIVIA GRANDVILLE | MARTIN PALISSE & DAVID GAUCHARD

MUSIQUE : THÉO CECCALDI & LE GRAND ORCHESTRE DU TRICOT | QUATUOR DEBUSSY & PRIMAT | SAMUEL ACHACHE & JEANNE CANDEL | LABULKRACK | KILLASON | ÉMILE PARISIEN

Informations et réservations : www.lemoulinduroc.fr | 05 49 77 32 32



Graphisme : Sang design / Crédit photo : Blaise Bouchard / Fotage - Diverso

